



Projet de loi sur se porter garant

Par **dogo**, le **04/03/2008** à **20:45**

Bonjour, je suis intéressé par la location d'une maison, mais comme mes revenus sont justes j'ai dit à mon éventuelle future propriétaire que quelqu'un pouvait se porter garant pour moi mais celle-ci me dit qu'il n'y a plus le droit.

Je voudrais donc savoir si au jour d'aujourd'hui une loi était passée à ce sujet la ou si elle n'avait pas confondu avec la loi sur les un mois de caution.

Merci pour votre réponse